



ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE
REGLÉMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

N° : PA 2023-
Date :

298

22 MAI 2023

Mis en ligne le :

22 MAI 2023

Objet : Prorogation de l'arrêté n° PA 2023-204
Terrassement pour déplacement d'ouvrage HTA pour Enedis

Lieu : Boulevard de l'Europe
Durée : du 3 juin au 4 juillet 2023

Acte : 8.3

Le Maire de Vitrolles,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants ;
Vu l'article L113-2 du code de la voirie routière ;
Vu le code de la route et notamment les articles L325-1 et R417-10 ;
Vu l'arrêté municipal n° PA 2023-204 du 17 avril 2023 portant autorisation de travaux de terrassement pour déplacement d'ouvrage HTA pour Enedis au boulevard de l'Europe jusqu'au 2 juin 2023 ;
Vu la demande en date du 12 mai 2023 de la Société EIFFAGE Energie Système, sise 11 rue de Lisbonne – 13127 VITROLLES, sollicitant l'autorisation de prolonger les travaux jusqu'au 4 juillet 2023 ;
Considérant la nécessité de régler la circulation et d'assurer la sécurité des riverains sur le territoire de la commune ;

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté municipal n° PA 2023-204 du 17 avril 2023 sont prorogées jusqu'au 4 juillet 2023.

Article 2

Les autres dispositions sont inchangées.

Article 3

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

Article 4

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131-1 du CGCT accomplies.

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
- Métropole Aix-Marseille Provence – Direction de la collecte ménagère,
- Métropole Aix-Marseille Provence – Direction des transports,
- Vitropole.

Lalia ATTAF,
Adjointe au Maire,
Déléguée Gestion des Espaces publics,
Voirie, Propreté

